

VIEILLIR AU BON ENDROIT – UNE QUESTION DE VIE OU DE MORT

ATTENDU QUE la COVID-19 a mis en lumière la grande vulnérabilité des personnes âgées qui vivent dans des établissements de soins;

ATTENDU QUE 80 % des personnes âgées souhaitent vieillir à domicile;

ATTENDU QUE moins de 5 % des personnes âgées ont besoin de soins en établissement 24 h/24, 7 j/7;

ATTENDU QUE le manque de choix en matière de soins communautaires cause un stress financier, nuit aux personnes âgées et augmente considérablement la pression et les coûts dans les salles d'urgence, les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée;

ATTENDU QUE la pénurie de préposés aux soins qualifiés (qui existait aussi avant la pandémie) menace des vies;

ATTENDU QUE des équipes multidisciplinaires peuvent fournir aux personnes âgées des soins médicaux et des soins de soutien complets, adaptés, efficaces et peu coûteux;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada (PLC) exhorte le gouvernement du Canada, de concert avec les intervenants, à prendre des mesures pour améliorer considérablement les soins communautaires dispensés aux personnes âgées :

- *Financement fédéral* – pour soutenir les soins communautaires destinés aux personnes âgées, dans le respect des directives et des normes nationales; pour encourager les soins autogérés, dans la mesure du possible;
- *Logement dans la communauté* – augmenter les crédits d'impôt fédéraux offerts pour les modifications liées à l'accessibilité et les transitions nécessaires;
- *Préposés aux services réglementés de soutien à la personne* – établir des normes nationales en matière de formation, d'accréditation, de supervision, de rémunération et de protection des travailleurs; facilitation du recrutement;
- *Équipes de soins multidisciplinaires* – établir des directives nationales à l'intention des équipes multidisciplinaires (avec une formation en gérontologie et une approche axée sur la personne) offrant des soins complets dans la communauté;
- *Soutien aux soignants non rémunérés* – encourager un plus grand nombre de soignants non rémunérés en élargissant les crédits d'impôt remboursables offerts;

• *Innovation* – investir dans l’innovation (IA/robotique/maisons intelligentes) pour favoriser l’autonomie des gens vivant dans la communauté et atténuer la pénurie de préposés aux soins qualifiés;

• *Responsabilité* – faire preuve de transparence et de responsabilité envers les Canadiens en communiquant chaque année des données sur la conformité aux normes et sur la façon dont les besoins en matière de soins sont comblés dans la communauté.

Soumis par : CAL et CAL (Alberta)

Personne-ressource : H. Williamson – hilary.williamson@sympatico.ca

Parrainé par :

ADC de Gatineau (Qc)

ADC de Pontiac (Qc)

Documents d’information : (en anglais)

<http://slc-cal.liberal.ca/wp-content/uploads/sites/18/2020/07/SLC-Aging-in-the-Right-Place-Background-Paper.pdf>

<http://slc-cal.liberal.ca/wp-content/uploads/sites/18/2020/07/Background-Paper-Senior-Home-Care-Accessibility.pdf>